



Fiche formation 2025



LA SURVEILLANCE DES CARBURANTS POUR MOTEURS DIESEL Gazole – GNR – Fioul domestique – Bio carburants

Savoir mettre en place une méthode de surveillance adaptée aux carburants.

Session de 2 jours en présentiel. Nous contacter pour plus d'informations.

OBJECTIFS

Savoir mettre en place une méthode de surveillance adaptée aux différents combustibles des moteurs diesel

PERSONNES CONCERNÉES

- Responsables de la surveillance et du maintien en service des moteurs diesel (Services Méthodes, Maintenance, Entretien, etc.)
- Prérequis nécessaires : savoir écrire, lire et parler français

DURÉE

- 2 jours

LIEUX ET DATES

- En fonction de vos disponibilités
- En présentiel

FORMULES ET TARIFS

- **Formation INTRA-ENTREPRISE**
Sur votre site. Devis sur demande
- **Formation INTER-ENTREPRISE**
Nous consulter

PÉDAGOGIE

- Formation animée par un expert IESPM
- Groupe de 10 personnes maximum
- Présentation audiovisuelle et exposés de cas concrets
- Présentation des différents matériels de prélèvements et d'analyse
- Etude de cas
- Travail de groupe
- Mode d'évaluation des connaissances en fin de formation : exercices sur la base de cas concrets

PROGRAMME

1^{ère} partie :

MARCHE, UTILISATION ET REGLEMENTATION

- Utilisation Moteur Diesel
- Utilisation Chaudière
- Spécifications

CARACTERISTIQUES ET ANALYSES

- Caractéristiques physico-chimiques
- Caractéristiques tenue à froid
- Caractéristiques de la combustion
- Pollution et corrosion
- Micro-organismes

2^{ème} partie :

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

ETUDE DE CAS

- Travail en groupe pour établir des diagnostics
- Présentation de cas concrets
- Méthodes de surveillance

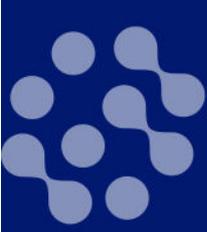
Pour les formations intra-entreprises, le programme est élaboré sur-mesure pour répondre à vos problématiques.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception à Eurofins IESPM.

Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.

En cas de réclamation : merci de vous adresser à notre service formation par mail à formation@iespm.com.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.



LA SURVEILLANCE DES CARBURANTS POUR MOTEURS DIESEL Gazole – GNR – Fioul domestique – Bio carburants

Session de 2 jours en présentiel, nous contacter pour plus d'informations

Pour connaître nos programmes de formation annuels, consultez notre calendrier des formations sur www.iespm.com

PARTICIPANT

M M^{me} NOM PRÉNOM

FONCTION SERVICE

TEL MAIL

ENTREPRISE

NOM

N° SIRET CODE APE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL FAX

RESPONSABLE FORMATION

M M^{me} NOM PRÉNOM

TEL MAIL

SI LE RÈGLEMENT EST EFFECTUÉ PAR UN OPCA OU UN AUTRE ORGANISME :

NOM

ADRESSE

INFORMATIONS

Conformément à la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue, l'inscription à une formation donne lieu à une convention entre l'entreprise et Eurofins IESPM, déclaré organisme de formation. Les frais de participation couvrent les conférences, la documentation remise à chaque participant et pour certains stages le déjeuner (voir fiche formation).

Vous recevrez une confirmation d'inscription, avec copie à l'organisme de formation s'il y a lieu. Chaque participant recevra une convocation 3 semaines avant le début de la formation.

A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise aux participants.

A des fins pédagogiques, le nombre de participants est limité à 10. De même, Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation dans le cas où le nombre d'inscrits soit insuffisant. En cas de réclamation : adressez un mail à formation@iespm.com.

Pré-requis pour suivre nos formations : savoir écrire, lire et parler français.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.

Les modalités administratives sont décrites dans les conditions générales de vente en vigueur, chapitre 2.2.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données recueillies dans cette présente fiche d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par Eurofins IESPM à des fins de gestion des relations clients et de communication auprès de ses clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à : IESPM, Rue Denis Papin, CS30525, 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton.

DATE

SIGNATURE

APPOSER LE CACHET
DE L'ENTREPRISE

La signature de cette demande d'inscription vaut commande et signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de ventes.